



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR ADJOINT DU CABINET DU GARDE DES SCEAUX

Ce mardi 25 août 2026, **FO Justice Nancy-Maxéville** a pu rencontrer et échanger avec le **Directeur Adjoint du Cabinet du Garde des Sceaux**.

Cette rencontre nous a permis d'exposer directement les nombreuses difficultés rencontrées au sein de notre établissement et de porter les revendications des personnels.

EFFECTIFS : UN ORGANIGRAMME QUI N'EST PLUS ADAPTÉ À NOS MISSIONS

FO Justice a demandé qu'une **révision de l'organigramme de référence** de la Maison d'Arrêt de Nancy-Maxéville soit engagée.

Nous avons rappelé que notre établissement doit aujourd'hui assurer de nombreuses missions spécifiques : **QID, QPR, ELSP, ESR**, auxquelles s'ajoutent les contraintes quotidiennes de la détention.

Dans le même temps, nous manquons d'agents en détention et les effectifs disponibles sur les postes fixes ne permettent plus de renforcer correctement les unités hospitalières, aujourd'hui elles aussi en grande difficulté.

FO Justice a insisté sur un point essentiel :

Le problème ne repose pas uniquement sur des postes non pourvus. Notre organigramme n'est tout simplement plus adapté aux missions réellement confiées à l'établissement.

Réponse :

Le Directeur adjoint comprend qu'une structure comme la nôtre, avec autant de missions et de secteurs spécifiques, ne peut pas fonctionner correctement sans les ressources humaines nécessaires.

Il s'est engagé à faire remonter cette problématique à la DGAP pour examen.

SÉCURITÉ : NANCY NE PEUT PLUS ÊTRE LAISSÉE SEULE

Nous sommes revenus sur les événements graves vécus ces derniers mois par les personnels : **Véhicules incendiés, incendies aux domiciles de personnels, menaces...**

Nous avons également rappelé que nos secteurs spécialisés sont régulièrement sollicités en appui de la Direction Interrégionale :

- Renforts ELSP dans les établissements voisins ;
- Transferts de détenus violents ;
- Missions spécifiques ;
- Soutien opérationnel à d'autres structures.

Pendant ce temps, le manque de personnels reste criant à Nancy.

Nous avons notamment rappelé que le QID et le QPR peuvent fonctionner sans officier, conséquence directe du manque d'encadrement disponible.

DRONES : UNE SITUATION QUI NE PEUT PLUS DURER

FO Justice a de nouveau demandé l'installation de **filets anti-projections**.

Nous avons expliqué que l'implantation de l'établissement, au cœur d'un environnement urbain particulièrement complexe, rend extrêmement difficile la lutte contre les projections et les passages de drones.

Réponse :

Le Directeur adjoint reconnaît que l'implantation de la Maison d'Arrêt n'est pas idéale au regard de son environnement et estime que des solutions doivent être recherchées.

Le sujet sera remonté pour étude.

Il nous a également interrogés sur l'évolution de la situation depuis le départ de certains détenus menaçants.

Nous lui avons expliqué qu'au contraire, depuis le passage de ces profils, nous constatons un **développement important des trafics et des passages de drones**, pouvant aller certains jours jusqu'à plusieurs dizaines de passages, avec une inquiétude désormais bien installée chez les personnels.

FONCTIONNEMENT DE LA DÉTENTION : LES PERSONNELS SONT À BOUT

Nous avons expliqué que les agents rencontrent de plus en plus de difficultés pour concilier **vie professionnelle et vie personnelle**.

Le volume d'heures supplémentaires explose et les seuils des **108 heures** sont dépassés.

FO Justice est également revenu sur sa proposition de **nouveau planning**, acceptée par la direction locale, mais bloquée par la Direction Interrégionale.

FO Justice a proposé un service plus attractif déjà en place sur la DI afin d'enrayer les départs.

Nous avons également présenté dans cette proposition :

- la mise en place d'une semaine de formation ;
- la possibilité de garantir trois semaines de congés durant la période estivale.

Ces mesures permettraient d'améliorer à la fois la formation professionnelle, les conditions de travail et l'accompagnement des personnels.

Et mettre fin au départ massif, **25 départs par CAP**, une telle situation était jusqu'alors inconnue à Nancy.

Il est inconcevable qu'un établissement de cette importance connaisse aujourd'hui autant de difficultés pour fidéliser ses personnels.

Ce projet est bloqué par la DI malgré que d'autres structures en bénéficient, nous rappelons que ce manque d'équité nous conduit aujourd'hui à préparer un mouvement social dans les semaines à venir si aucune évolution concrète n'intervient.

Réponse :

Le Directeur adjoint s'est étonné qu'un établissement comme Nancy-Maxéville rencontre autant de difficultés d'attractivité.

Il considère qu'**une amélioration du service et de l'organisation du travail serait une bonne chose.**

Des discussions auront lieu avec la Direction Interrégionale sur ce sujet.

UNITÉS HOSPITALIÈRES : DES DIFFICULTÉS QUI DURENT

FO Justice est revenu sur la situation des **unités hospitalières** et sur leurs nombreuses difficultés :

- manque d'effectifs pour les extractions ;
- gestion des mouvements ;
- organisation des promenades durant le service de nuit par le médical ;
- gestion des incidents ;
- vétusté des structures et du matériel ;

Nous avons également expliqué les difficultés de collaboration entre l'administration pénitentiaire et le secteur médical lorsque les impératifs de sécurité ne sont pas appréciés de la même manière.

FO Justice a notamment alerté sur la gestion des personnes détenues bénéficiant d'un traitement de substitution dans l'établissement.

Le refus du médical de se déplacer directement dans certains bâtiments entraîne des mouvements importants de personnes détenues, favorisant les trafics, les tensions et les bagarres.

Réponse :

Le Directeur adjoint reconnaît qu'il peut être difficile de faire évoluer certaines pratiques. Il souligne toutefois que c'est une bonne chose d'avoir des cas concrets et de remontées précises du terrain afin de pouvoir intervenir et rechercher des améliorations.

LOCAUX ESP ET SALLE DE SPORT

Nous sommes revenus sur le projet de création de nouveaux locaux destinés aux **ELSP/ESR**. Les locaux actuels sont devenus trop petits et ne sont plus adaptés aux missions réalisées. Un projet existe, mais son financement reste toujours attendu.

FO Justice a également rappelé que la Maison d'Arrêt de Nancy-Maxéville ne dispose toujours pas d'une véritable **salle de sport destinée aux personnels**, contrairement à de nombreux autres établissements.

Nous demandons quotidiennement à nos agents d'être opérationnels et en bonne condition physique.

Il est donc indispensable de leur donner les moyens de s'entretenir.

Réponse :

Le Directeur adjoint estime que le projet de nouveaux locaux ESP est pertinent et indique que, **si le projet est validé, son financement ne devrait pas constituer un obstacle majeur**.

Il comprend également l'importance d'une salle de sport destinée aux personnels et s'est montré étonné qu'un tel équipement n'ait pas été prévu dès la construction de l'établissement.

ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS ULTRAMARINS

FO Justice a également souhaité attirer l'attention du cabinet sur l'arrivée importante d'agents ultramarins nouvellement affectés en métropole.

Beaucoup arrivent accompagné de leur famille, loin de leurs repères et de leur environnement culturel.

Les difficultés d'adaptation ne doivent pas être sous-estimées.

Il est indispensable de mettre en place un véritable accompagnement dans :

- leur installation ;
- leurs démarches administratives ;
- leur adaptation à la métropole ;
- les aider lors de situations familiales difficiles qu'ils peuvent rencontrer.

La création d'une **semaine de formation** permettrait notamment de proposer des modules spécifiques d'accompagnement.

La possibilité de disposer de trois semaines de congés pendant la période estivale faciliterait également les retours familiaux pour les agents ne bénéficiant pas de congés bonifiés.

Réponse :

Le Directeur adjoint partage la nécessité de mieux accompagner ces personnels.

Il considère que la création de modules spécifiques lors d'une semaine de formation pourrait constituer une réponse adaptée afin de faciliter leur intégration et leur installation.

RÔLE D'EXPERTISE ET RECONNAISSANCE DES ENCADRANTS

Le DRH de l'établissement s'interroge sur la fonction d'expertise et sur la manière dont celle-ci pourrait être utilisée.

FO Justice a rappelé que les encadrants ont bénéficié d'une formation spécifique et que la prise de décision, notamment dans l'urgence, fait pleinement partie de leurs responsabilités.

Un agent expertise n'a pas nécessairement l'envie d'exercer les mêmes responsabilités qu'un encadrant.

Nous avons également insisté sur la nécessité de mettre en place une véritable reconnaissance financière permettant de maintenir cette fonction attractive et d'attirer les meilleurs profils.

Réponse :

Le Directeur adjoint indique que des travaux sont actuellement en cours sur ce sujet concernant la mise en place d'une prime.

SURPOPULATION

FO Justice attend toujours le retour de l'Assemblée Nationale sur ce sujet.

Concernant la prime liée à la surpopulation carcérale récemment réévaluée, **FO Justice** rappelle que certains personnels restent encore les grands oubliés du dispositif, notamment les PREJ, PA, PT ... qui subissent eux aussi directement les conséquences de cette situation préoccupante.

FO Justice CONTINUE À PORTER LA VOIX DES PERSONNELS

Cette rencontre nous a permis de présenter directement au Cabinet du Garde des Sceaux les difficultés que les personnels de Nancy-Maxéville vivent quotidiennement.

Effectifs, sécurité, drones, organisation du travail, planning, unités hospitalières, locaux ESP, accompagnement des agents et reconnaissance des encadrants : aucun sujet n'a été éludé.

Nos problématiques vont désormais être remontées à la DGAP.

FO Justice restera particulièrement attentif aux suites données à cette rencontre.

Les personnels attendent désormais des actes et des réponses concrètes.

FO Justice RESTERA MOBILISÉ ET NE LÂCHERA RIEN !

